

DOCUMENT D'ACCUEIL

COHORTE 2026-2030 CONTINUUM BACCALAURÉAT-MAÎTRISE

8 SEPTEMBRE 2026

BIENVENUE EN ERGOTHÉRAPIE

13 h 30

Accueil des étudiants au local 3810 – Santé et mot de bienvenue par la directrice de comité de programme

Mot de la directrice de département
Présentation de l'équipe enseignante
Présentation de la cohorte
Présentation des tuteurs en anatomie
Présentation de l'Association étudiante

14 h

Présentation des Services aux étudiants

14 h 15 à 15 h 30

Formule des tables tournantes (20 min. par équipe + 5 min. déplacements)
(14 h 15, 14 h 40, 15 h 05 et fin à 15 h 30)

- ❖ Thématique 1 (Nancy Baril) : local 3810-S
Informations diverses de votre directrice de programme
- ❖ Thématique 2 (Noémie Lalonde) : local 3818-S
La vie étudiante
- ❖ Thématique 3 (Marie-Ève Lacombe) : local 3800-S
Les stages

15 h 30

Retour en grand groupe au local 3810-S

COORDONNÉES DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT D'ERGOTHÉRAPIE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UQTR : 819 478-5011 (Drummondville) et 819 376-5011 (Trois-Rivières)

ADMINISTRATION :

Lethiecq, Karine, agente d'administration

Local 3822-S..... Poste 3725 Karine.Lethiecq@uqtr.ca

Harvey, Alexandra, commis à la gestion des études – Campus de Trois-Rivières

Local 3824-S..... Poste 3425 secretariat.ergotherapie@uqtr.ca

Auclair, Sandra, commis à la gestion des études – Campus de Drummondville

Local 0016A Poste 2952..... secretariatDR.ergotherapie@uqtr.ca

Duchesneau, Myriam, aide de laboratoire – Campus de Trois-Rivières et de Drummondville

Local 3824-S (TR) et 0016A (DR)..... Poste 2922 Myriam.Duchesneau@uqtr.ca

DIRECTION :

Poulin, Valérie, Professeure et directrice du Département d'ergothérapie

Local 3824-S..... Poste 3758 dir.dep.ergotherapie@uqtr.ca

Maclure, Joanie, Professeure et directrice adjointe du Département d'ergothérapie

Local 2020 (DR)..... Poste 2981 joanie.maclure@uqtr.ca

Baril, Nancy, Professeure clinicienne et directrice du Comité de programme de premier cycle en ergothérapie

Local 3831-S..... Poste 3734 dir.prem.cycle.ergotherapie@uqtr.ca

Briand, Catherine, Professeure et directrice du Comité de programme des cycles supérieurs en ergothérapie

Local 3821-S..... Poste 3730 dir.cycles.sup.ergotherapie@uqtr.ca

GESTION DES STAGES (Stage.ergotherapie@uqtr.ca) :

Lacombe, Marie-Ève, coordonnatrice de stage – Campus de Trois-Rivières

Local 3826-S..... Poste 3729 Marie-Eve.Lacombe@uqtr.ca

Landry, Sandy, coordonnatrice de stage – Campus de Drummondville

Local 0016B..... Poste 3000 Sandy.Landry@uqtr.ca

PROFESSEURS :

Briand, Catherine Local 3821-S Poste 3745 Catherine.Briand@uqtr.ca

Cantin, Noémi Local 3834-S Poste 3749 Noemi.Cantin@uqtr.ca

Guay, Manon Local 3819-S Poste 2096 Manon.Guay@uqtr.ca

Demers, Catherine Local 2005 (DR) Poste 2944 Catherine.Demers@uqtr.ca

Déry, Julien Local 3827-S Poste 3875 Julien.Dery3@uqtr.ca

Drolet, Marie-Josée Local 3832-S Poste 3733 Marie-Josée.Drolet@uqtr.ca

Dumont, Mathieu Local 2007 (DR) Poste 2974 Mathieu.Dumont@uqtr.ca

Gauthier-Boudreault, Camille Local 2018 (DR) Poste 3701 Camille.Gauthier-Boudreault@uqtr.ca

Hamasaki, Tokiko Local 2021 (DR) Poste 2903 Tokiko.Hamasaki@uqtr.ca

Lecours, Alexandra Local 3825 Poste 2936 Alexandra.Lecours@uqtr.ca

Maclure, Joanie Local 2020 (DR) Poste 2981 Joanie.Maclure@uqtr.ca

Sauvageau, Anick Local 3826-S Poste 3728 Anick.Sauvageau@uqtr.ca

St-Pierre, Marie-Josée Local 3819-S Poste 3773 Marie-Josée.St-Pierre@uqtr.ca

Thériault, Joanie Local 2003 (DR) Poste 2947 Joanie.Theriault@uqtr.ca

LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DU DÉPARTEMENT/PROGRAMME

LA VISION DU DÉPARTEMENT D'ERGOTHÉRAPIE

Ancré dans son milieu et valorisant un leadership partagé, le Département d'ergothérapie promeut l'excellence et l'innovation en enseignement et en recherche pour favoriser la participation et la justice occupationnelle au sein d'espaces sécuritaires, inclusifs et équitables.

LA MISSION DES PROGRAMMES EN ERGOTHÉRAPIE

Former des ergothérapeutes compétent.e.s qui favorisent la participation occupationnelle des personnes, des groupes et des communautés, qui contribuent au développement et au rayonnement de la profession et qui transforment les contextes dans lesquels ils/elles évoluent pour plus de justice, d'équité et d'inclusion.

LES VALEURS DU DÉPARTEMENT D'ERGOTHÉRAPIE

ÉGALITÉ RESPECT
RECONNAISSANCE
CRÉATIVITÉ ENTRAIDE
DYNAMISME

INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE

Bonjour, bienvenue au programme de baccalauréat en ergothérapie. Voici quelques informations importantes pour ton parcours en ergothérapie.

CONTINUUM BACCALAURÉAT-MAÎTRÎSE POUR ACCÉDER AU DROIT DE PRATIQUE EN ERGOTHÉRAPIE :

Les objectifs spécifiques du baccalauréat sont de permettre à la personne étudiante de:

- S’initier à la pratique professionnelle de l’ergothérapie, en développant une compréhension des rôles, des valeurs et des responsabilités de la profession.
- Développer des compétences relationnelles permettant d’établir une relation de confiance et de coconstruire, avec les personnes, leurs proches et les partenaires, une compréhension partagée de l’offre de services, des attentes et des priorités.
- Développer des compétences (connaissances, habiletés et attitudes) afin de s’initier à une pratique professionnelle en tenant compte des dimensions sociales, environnementales, technologiques et économiques.
- Maîtriser progressivement des compétences en communication écrite et orale, adaptées aux contextes cliniques et académiques.
- Adopter une posture collaborative et interprofessionnelle respectueuse de la diversité culturelle ainsi que des réalités vécues et des savoirs expérientiels des personnes et des communautés.
- Acquérir des compétences en prévention et en promotion de la santé, en lien avec la participation occupationnelle et le bien-être des individus et des populations.
- Développer des compétences pour la collecte, la validation, l’interprétation et l’analyse des données, afin de soutenir le raisonnement clinique en ergothérapie.

- Mettre en oeuvre des compétences en intervention dans des situations simples, incluant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'efficacité des interventions, auprès de diverses clientèles, des nouveau-nés aux personnes âgées, présentant des besoins occupationnels.
- S'initier aux compétences informationnelles, à l'utilisation réfléchie des outils numériques et de l'intelligence artificielle, à la rigueur scientifique, à la pensée critique et aux principes éthiques guidant la pratique en ergothérapie.
- S'initier à l'intégration des données probantes dans l'apprentissage et le développement de la pratique professionnelle.
- Adopter des comportements responsables et réflexifs, favorisant l'autonomie dans les apprentissages, l'engagement et le développement progressif des compétences du cursus.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Ce document vous fournira toutes les règles relatives à l'admission, aux reconnaissances des acquis et des compétences (RAC), à la durée des études, aux évaluations, aux absences, à la contestation de note, etc.

Vous pouvez accéder à la version électronique en suivant les étapes ci-dessous :

- ❖ Portail étudiant / Signets et ressources / Premier cycle – Politiques, règlements et procédures / [Règlement des études de premier cycle](#).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PARTICULIER DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE LA SANTÉ (ERGOTHÉRAPIE) :

Selon ce règlement, vous avez l'**obligation** de suivre le parcours régulier et d'étudier à temps plein.

Il importe de venir discuter avec votre directrice de programme pour toute information ou pour obtenir l'autorisation de déroger au cheminement régulier (congé maladie, maternité ou autre). Vous devez également contacter votre directeur de programme si vous souhaitez avoir des renseignements supplémentaires sur le respect de la grille de cheminement, sur l'abandon ou l'échec à un cours, sur la politique des absences, sur la durée maximale des études, etc.

Vous pouvez accéder à la version électronique en suivant les étapes ci-dessous :

- ❖ [Site Web](#) du Département d'ergothérapie / Baccalauréat en sciences de la santé Trois-Rivières (programme 7096) / [Règlement pédagogique particulier du programme de baccalauréat en sciences de la santé \(ergothérapie\)](#).

PRÉSENTATION DES PLANS DE COURS

« L'enseignant présente le plan de cours à la première rencontre avec le cours groupe. Si des modifications sont apportées au plan de cours à la suite de la première rencontre, l'enseignant doit s'assurer que tous les étudiants du cours groupe concerné sont informés des changements. L'enseignant doit alors transmettre le plan de cours modifié au directeur de comité de programme et au directeur de département pour une nouvelle validation. Il est ensuite déposé dans le registre, selon les procédures en vigueur. »

— Extrait du règlement des études de premier cycle (Chapitre 8, Section 5, Article 202, p. 45)

« ... l'enseignant peut apporter des modifications à la fiche d'évaluation avec l'accord d'au moins les deux tiers (2/3) des étudiants inscrits au cours-groupe. La proposition de modification doit être faite dans le cadre d'un cours donné au lieu et à l'heure prévue à l'horaire des cours, sur le formulaire prévu à cet effet, qui fait état de la modification et qui atteste l'accord des deux tiers (2/3) des étudiants inscrits. Le formulaire doit être signé par l'enseignant et les étudiants qui sont d'accord. »

— Extrait du règlement des études de premier cycle (Chapitre 8, Section 5, Article 203, p. 45)

« Il est de la responsabilité de l'étudiant de connaître et de se conformer à l'ensemble des exigences relatives à l'assiduité et à la ponctualité prévues dans le Règlement, de même qu'aux exigences particulières définies par l'enseignant dans son plan de cours et sa fiche d'évaluation. »

— **Extrait du règlement pédagogique particulier (Article 5.1.2, p. 4)**

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

Nous vous invitons à consulter le [site Internet institutionnel](#) pour toute information à ce sujet et/ou pour obtenir le formulaire de demande en ligne. Pour faire reconnaître des cours de cette session-ci, vous devez effectuer les demandes avant la fin du mois de septembre. Pour les cours des autres sessions, vous avez jusqu'à la fin de la première année.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le Règlement des études de premier cycle au chapitre 5 ainsi que le Règlement pédagogique particulier du programme de baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) à l'article 2.2.

Lorsqu'un cours a été suivi dans une autre université, les crédits rattachés au cours du programme sont accordés avec la mention K, tandis que lorsqu'un cours a été suivi à l'UQTR, les crédits et le résultat obtenus dans ce cours seront rattachés au relevé de notes du programme.

**Veuillez prendre note que vous ne pouvez utiliser un cours plus d'une fois pour une reconnaissance des acquis.*

MEMBRE ÉTUDIANT À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ERGOTHÉRAPEUTES (ACE)

L'Association canadienne des ergothérapeutes offre la possibilité aux étudiants en ergothérapie de devenir membre étudiant, et ce, gratuitement. Pour ce faire, le Département d'ergothérapie doit transmettre à l'ACE le nom des étudiants afin d'attester de leur inscription à un des programmes. Il vous suffit de signer l'autorisation afin que nous puissions transmettre les renseignements.

Cependant, vous devez vous inscrire **individuellement** sur le [site Web](#) afin de devenir membre étudiant. Nous vous invitons à le faire dès maintenant.

Être membre de l'ACE offre plusieurs avantages :

- ❖ Vous pouvez consulter en ligne plusieurs revues internationales dédiées à la recherche ;
- ❖ Vous avez accès à des ateliers, des cours, des webinaires ainsi que des conférences pour apprendre les dernières données probantes touchant au domaine ;
- ❖ Vous avez des rabais à l'achat d'ouvrages obligatoire pour certains de vos cours en vous les procurant directement sur leur site Web.

Rendez-vous sur la page [Associé étudiant](#) pour plus de renseignements.

NOMINATION D'UN ÉTUDIANT DE 1^{RE} ANNÉE AU COMITÉ DE PROGRAMME DE PREMIER CYCLE EN SCIENCES DE LA SANTÉ (ERGOTHÉRAPIE)

Le Comité de programme de premier cycle en sciences de la santé (ergothérapie) est un comité où siègent trois étudiants en ergothérapie (un de première année, un de deuxième année et un de troisième année). Il y a également un autre Comité de programme pour la maîtrise (Comité de programme de cycles supérieurs en ergothérapie). À noter qu'il y a environ deux réunions par année. L'objectif de la participation est de veiller à la poursuite de la qualité du programme, notamment en ce qui concerne la complémentarité des cours, la charge de travail, etc.

Le représentant de première année sera un étudiant qui est au campus de Drummondville. Sa nomination doit avoir lieu avant le 30 septembre de l'année en cours. Nous procéderons de la façon suivante : les étudiants intéressés feront valoir leur intérêt et ceux-ci discuteront entre eux pour qu'un seul soit nommé. Vous êtes invités à réfléchir à la question, en groupe, avant la rencontre du 25 septembre.

RENCONTRE DU 25 SEPTEMBRE 2026

Rencontre obligatoire concernant vos études en ergothérapie à l'UQTR avec M^{me} Nancy Baril, directrice du Comité de programme de premier cycle en ergothérapie, de 15 h à 16 h 30 au local 3804 S.

VIE ÉTUDIANTE EN ERGOTHÉRAPIE À L'UQTR

NOÉMIE LALONDE

NAVIGUER SUR LE PORTAIL ÉTUDIANT

Le portail étudiant est un outil utilisé quotidiennement par les étudiants et beaucoup d'informations utiles s'y retrouvent. Voici un petit aide-mémoire afin de mieux t'y retrouver.

Informations personnelles

- ❖ Changement d'adresse
- ❖ Dossier de stationnement
- ❖ Régime d'assurances
- ❖ Crédits d'impression aux appareils multifonctions sur le campus
- ❖ Choix du mot de passe donnant accès au courriel et au réseau Wi-Fi du campus

Dossier universitaire

- ❖ Relevé de notes
- ❖ Reçus fiscaux
- ❖ État de compte
- ❖ Inscription et modification d'inscription
- ❖ Stages
- ❖ Bourses universitaires

Portail de cours

- ❖ Horaire
- ❖ Plan de cours
- ❖ Documents
- ❖ Résultats
- ❖ Messages des enseignants
- ❖ Appréciation finale des cours

Agenda universitaire

- ❖ Levées de cours
- ❖ Horaire de cours et locaux

OUTILS UTILES

Tu peux consulter ce [site Web](#) pour t'aider avec la rentrée scolaire. De nombreuses informations y sont partagées pour que ton arrivée à l'UQTR soit plus agréable et moins stressante.

Plan du campus

Un plan du campus de Trois-Rivières est disponible sur le [site Web](#) de l'UQTR.

Application mobile Radar UQTR

Cette application est la version mobile du portail de cours. Il est fortement suggéré de la [télécharger](#) afin d'avoir accès à l'information qui s'y trouve facilement et rapidement.

Application mobile Outlook

Plusieurs professeurs vous contactent à l'aide de votre courriel UQTR. Afin d'être certain de ne pas manquer une information, tu peux télécharger l'application et y connecter ton courriel UQTR. Lorsque tu écris à un enseignant, il est conseillé de lui écrire à partir de ton adresse courriel de l'UQTR, car certains enseignants ne reçoivent pas les courriels extérieurs. Surtout, cela évite les virus informatiques.

Prends le temps de personnaliser la signature de ton courriel avec ton nom, ton code permanent et ton campus.

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

COOPSCO

Située au local 1255 du pavillon Albert-Tessier, c'est à la COOPSCO que tu retrouveras tous les essentiels d'articles scolaires, en plus des livres qui te seront utiles pour tes cours. Afin de savoir quels ouvrages sont nécessaires, tu dois consulter tes plans de cours et acheter les livres ainsi que les notes de cours qui sont indiqués comme étant obligatoires.

Il est possible de commander tes livres par [Internet](#). Sache qu'il est avantageux pour les étudiants de regrouper les achats pour leurs différents cours, lorsque possible, afin d'épargner sur les frais de transport.

Si tu veux acheter des livres usagés, tu peux faire une publication dans le groupe Facebook [Ergothérapie UQTR](#) ou t'informer auprès de ton parrain ou de ta marraine.

Centre de ressources multiservices (CRMS)

Situé à l'entrée principale du campus, le CRMS te permet notamment de te procurer ta carte étudiante. Son coût est de 13,30 \$ directement sur place et il est nécessaire de présenter une pièce d'identité.

Tu peux aussi faire une demande sur le portail étudiant pour créer une carte étudiante virtuelle (Dossier universitaire / État du dossier / Dépôt de documents) ou pour recevoir ta carte en plastique par la poste (Dossier universitaire / Documents officiels / Carte étudiante) au coût de **16,30 \$**, payable en ligne par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans les deux cas, tu devras fournir une photo respectant les standards de l'Université, soit en couleurs avec un fond neutre.

Centre de l'activité physique et sportive Léopold-Gagnon (CAPS)

Le CAPS offre aux étudiants à temps plein, soit aux étudiants inscrits à 12 crédits ou plus, des tarifs avantageux pour l'accès au centre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site Web](#) du CAPS.

Services aux étudiants (SAE)

Plusieurs services sont disponibles pour les étudiants, notamment du soutien pour l'apprentissage, des services de santé et de psychologie, de l'aide financière, etc. Veuillez consulter ce [site Web](#) pour en connaître davantage.

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ, COMMENT ME PRÉPARER

Voici un regroupement de questions typiques que se posent les étudiants lors de leur entrée dans le programme. Si tu en as d'autres, je t'invite à les poser lors de la rencontre ou de te référer à ton parrain ou à ta marraine.

Charge de travail et d'étude

La charge de travail des cours dépend principalement du nombre de crédits associé à celui-ci. En règle générale, à l'université, il est prévu de mettre le double du nombre d'heures de cours par semaine. Par exemple, un cours de 3 heures exigerait 6 heures par semaine. Toutefois, il est rare qu'un cours exige ce nombre de temps hebdomadairement.

Aussi, plusieurs lectures sont demandées pour les cours. Cela peut prendre plus ou moins de temps en fonction de ta vitesse de lecture, de ta compréhension de la langue et de ta capacité à sélectionner l'information pertinente.

Équilibre travail / étude

Il est possible de travailler en même temps que d'étudier à l'université. Le nombre d'heures dépend toujours de la capacité de l'étudiant à jumeler travail et étude. En général, les étudiants travaillent entre 10 à 15 heures par semaine.

Vie étudiante et communauté « Ergolove »

L'UQTR, c'est une grande famille ! Il n'y a aucune compétition et l'entraide est mise de l'avant. Le groupe Facebook de ta cohorte sert à poser des questions, à vous envoyer des liens, etc. Aussi, ton parrain ou ta marraine sera toujours là pour te guider et pour t'aider dans ton étude et/ou tes travaux.

Au campus de Trois-Rivières, il y a l'association étudiante en ergothérapie (AEE). Son comité exécutif (CX) est formé d'étudiants de Trois-Rivières de toutes les années et s'occupe d'offrir aux membres diverses activités. Vous serez invité aux événements de l'AEE et l'association restera disponible pour vous pour toutes questions d'ordre événementiel ou même académique.

La cote Z et les intervalles de cotes

La cote Z est un score calculé sur 4,3 en fonction de la note obtenue par l'étudiant et des barèmes du département. En effet, chaque département de l'université a défini leurs intervalles de cotes. Chaque cours a sa cote Z et une cote globale est produite à l'aide de l'ensemble des cotes Z des cours terminés. Voici un exemple d'intervalle du département d'ergothérapie.

COTE	INTERVALLE	VALEUR
A+	[90 - 100]	4,3
A	[84 - 90)	4,0
A-	[80 - 84)	3,7
B+	[75 - 80)	3,3
B	[72 - 75)	3,0
B-	[69 - 72)	2,7
C+	[65 - 69)	2,3
C	[61 - 65)	2,0
C-	[57 - 61)	1,7
D+	[53 - 57)	1,3
D	[50 - 53)	1,0
E	[0 - 50)	0,0

FORMATION CLINIQUE (STAGES)

MARIE-ÈVE LACOMBE, COORDONNATRICE DE STAGE – CAMPUS DE TROIS-RIVIÈRES

Un total de 1050 heures de formation clinique est prévu au cours du cheminement baccalauréat-maîtrise.

	AUTOMNE	HIVER
1^{RE} ANNÉE	Entre le 25 septembre et le 27 novembre 2026 35 heures de formation clinique prévues - Connaître les rôles de l'ergothérapeute dans divers milieux	Entre le 27 janvier au 7 avril 2027 70 heures de formation clinique prévues (7 heures x 10 semaines, les mercredis) - Entrer en relation et en communication avec des clients
2^E ANNÉE	⊗	⊗
3^E ANNÉE	Automne 2028 et hiver 2029 315 heures de formation clinique Stage de 9 semaines en deux blocs (Bloc 1, durée de 3 semaines, Bloc 2, durée de 6 semaines) - Développement des compétences reliées au processus d'évaluation et d'intervention auprès d'une clientèle assignée, sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié.	
MAÎTRISE	⊗	Mars à mai 2030 315 heures de formation clinique (9 semaines) - Maîtrise du processus de pratique complet, plus spécifiquement de l'intervention et poursuite du développement d'une approche réflexive de sa pratique, sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié. - Intégration des données probantes à la pratique
	Septembre à novembre 2030 315 heures de formation clinique (9 semaines) - Maîtrise du processus ergothérapique complet, sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié. - Intégration des données probantes à la pratique	⊗

CARREFOUR D'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL DE L'UQTR (CAPEX)

- ❖ Le site web du CAPEX (www.uqtr.ca/capex) sera une ressource essentielle durant votre parcours de formation clinique. Il centralise toutes les informations utiles concernant l'apprentissage expérientiel, par exemple :
 - Les stages et les projets divers (ex.: PICOM)
 - Les cliniques universitaires (ex.: la clinique universitaire en ergothérapie, - CUE)
 - Divers outils (ex.: procédure en cas d'accident durant un stage, formulaire de déclaration d'accident, système de gestion des stages **GESFIM**)
 - Informations sur le cadre réglementaire (ex.: droits et responsabilités des stagiaires, santé et sécurité en milieu de travail et d'études, ...)
 - Les services aux étudiants (ex.: bourses, soutien aux étudiants en situation de handicap)

GESFIM

GESFIM est le nouvel outil de gestion des stages à l'UQTR (implantée en août 2025). Cette plateforme est utilisée tant par les personnes étudiantes, par les milieux d'accueil que par l'équipe de la coordination des stages du département. Des explications sur cette plateforme et sur son utilisation seront données ultérieurement.

SOLLICITATION DES MILIEUX

Les coordonnatrices de stage sont les seules personnes responsables de l'agrément et de la sollicitation des milieux cliniques. Elles ont également la responsabilité de l'assignation des personnes étudiantes aux différents milieux cliniques. **Les personnes étudiantes (et leurs proches) n'ont pas l'autorisation de solliciter elles-mêmes des milieux et les ergothérapeutes pour un stage, et ce, peu importe le territoire.** Les coordonnatrices de stages sont disponibles pour répondre à vos questions (territoires réservés, opportunités, milieux agréés).

DÉPLACEMENTS POUR LES STAGES

Tous vos stages auront lieu au sein des milieux qui sont agréés par l'UQTR et qui sont situés dans l'entière du territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Des opportunités de stage sont également disponibles sur des territoires qui sont partagés avec d'autres universités : la région de Lanaudière-Nord (Joliette) et la région de Sorel-Tracy. Étant donné l'étendue du territoire, le transport en commun n'est pas toujours accessible. En première année, le covoiturage est possible pour les personnes ne possédant pas de voiture. Cependant, vous devrez prévoir une façon de vous déplacer pour les stages qui sont prévus à partir de la 3^e année. De plus, sachez que beaucoup de milieux cliniques exigent que les personnes apprenantes puissent se véhiculer de façon autonome dans le cadre de leurs fonctions de stagiaires.

À noter que seules certaines situations particulières peuvent amener les coordonnatrices de stage à prioriser un lieu spécifique pour un stage (par exemple : à proximité du campus pour les membres des équipes sportives des Patriotes ou dans un milieu favorisant la conciliation études-famille pour les personnes ayant de jeunes enfants).

POSSIBILITÉS DE STAGE HORS-TERRITOIRE

Il est possible de faire une demande pour effectuer un stage de la maîtrise dans votre région d'origine via le processus de *demande interuniversitaire* qui vous sera expliqué ultérieurement.

Les différentes possibilités de stage seront présentées tout au long du continuum, notamment les stages hors Québec, à l'international, en milieu émergent et en communauté autochtone. Il est à noter que ces possibilités ne sont pas garanties et peuvent varier ou ne pas être offertes à certains moments du parcours.

Au cours de la formation clinique, l'ensemble de la cohorte réalise un stage de développement professionnel (l'un des trois stages longs) en prévention et en promotion de la santé à la Clinique universitaire en ergothérapie (CUE).

ÉPINGLETTE D'IDENTIFICATION

Cette épinglette vous servira dans les milieux de stages pour toutes les années de votre formation clinique en ergothérapie à l'UQTR. **Elle est obligatoire pour tous les stages.** Elle est au **coût de 9 \$**. Le montant exact sera recueilli lors de la journée d'accueil par M^{me} Alexandra Harvey, commis à la gestion des études.

L'épinglette vous sera remise lors d'un cours préparatoire au stage ERG1002, en septembre. En cas d'égarement, sachez que vous devrez faire les démarches nécessaires pour l'acquisition d'une nouvelle.

IMMUNISATION

Comme vous le savez, les étudiants en ergothérapie à l'UQTR entreprennent leur formation clinique (stage) dès la première session d'études. Il importe donc de vous assurer d'avoir reçu l'immunisation de base : vaccins et/ou rappels et avoir subi les tests préalables.

À cet effet, il est requis de faire remplir le formulaire « Statut immunitaire - Vaccination » transmis par courriel en juin. À titre de rappel, vous devez prendre un rendez-vous avec une infirmière autorisée, soit dans une pharmacie (avec frais) ou dans un CLSC (sans frais). Il est possible de le faire dans n'importe quelle région du Québec en prenant rendez-vous via la plateforme Clic Santé (<https://portal3.clicsante.ca/>) en sélectionnant l'option « Vaccination générale ». Lors de votre rendez-vous, veuillez avoir en mains votre carnet de vaccination. L'infirmière pourra ainsi remplir le formulaire « Statut immunitaire – Vaccination ». Si des informations, des vaccins ou des doses sont manquants, ou en cas de non-conformité au dossier, la marche à suivre vous sera indiquée afin d'assurer une protection adéquate.

Il est fortement conseillé de vous conformer aux recommandations du Ministère de la Santé et des services sociaux¹. De plus, il est de *votre responsabilité* de pouvoir prouver votre statut immunitaire à votre milieu de stage, si cela est exigé. Advenant le cas où vous ne répondez pas aux exigences, vous pourriez être retiré de votre milieu de stage.

Influenza

Le vaccin contre l'influenza est fortement recommandé pour la formation clinique (stage avec des clientèles vulnérables dès la session d'hiver de la première année). Les personnes étudiantes souhaitant recevoir le vaccin pourront prendre rendez-vous via la plateforme Clicsanté (<https://portal3.clicsante.ca/>) lors de la campagne annuelle provinciale.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Les établissements de santé, de services sociaux et du milieu de l'éducation ont l'obligation de vérifier les antécédents judiciaires de toute personne appelée à exercer des fonctions en leur sein, y compris les personnes stagiaires. Vous devrez donc remplir le formulaire de déclaration relative aux antécédents judiciaires transmis par votre milieu de stage, le signer et le leur retourner. Cette déclaration est valide pour la durée du stage. Si un changement concernant vos antécédents judiciaires survient, vous avez l'obligation de le déclarer dans un délai de dix jours.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ

Vous serez sensibilisés à l'importance de la confidentialité, tant en classe qu'en stage. La plupart des milieux cliniques font remplir un formulaire d'engagement à la confidentialité aux stagiaires qui exercent des fonctions dans leur établissement. Vous êtes dans l'obligation de remplir et de retourner ce formulaire s'il vous est demandé.

REMISE DES FORMULAIRES

Nous vous invitons à remettre tous vos formulaires complétés ainsi que le 9 \$ (montant exact) pour l'épinglette, lors de la journée d'accueil (8 septembre), à M^{me} Alexandra Harvey, commis à la gestion des études. Si vous n'avez pas les formulaires en main, nous vous prions de les acheminer le plus tôt possible par courriel au Stages.ergotherapie@uqtr.ca en indiquant la mention *Campus TR* dans l'objet.

À la suite de la rencontre d'accueil, on se voit le jeudi **11 septembre 2026, à 8 h 30**, pour votre premier cours préparatoire au stage ERG1002.

¹ « Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leurs professeurs, Recommandations », Mai 2021.

ANNEXE

Instructions pour les différents formulaires à remplir

FORMULAIRES	CONSIGNES	RETOURNER À	DATE	COURRIEL
Consentement photographie majeur	Remplir le formulaire en entier et le signer	Alexandra Harvey, commis à la gestion des études, campus de Trois-Rivières	Avant le 28 août ou à la journée d'accueil du 8 septembre 2026	Stages.ergotherapie@uqtr.ca (en indiquant dans l'objet : <i>Campus Trois-Rivières</i>)
Formulaire d'autorisation de transmission d'informations à l'ACE	Remplir le formulaire en entier et le signer	Alexandra Harvey, commis à la gestion des études, campus de Trois-Rivières	Avant le 28 août ou à la journée d'accueil du 8 septembre 2026	Stages.ergotherapie@uqtr.ca (en indiquant dans l'objet : <i>Campus Trois-Rivières</i>)
Statut immunitaire – Vaccination	Prendre rendez-vous sur Clic Santé ou auprès d'une infirmière autorisée en pharmacie. Apporter le formulaire et votre carnet de vaccination lors de votre rendez-vous. Faire compléter le formulaire par la personne responsable sur place.	Ce formulaire n'est pas à remettre. Il est demandé de le conserver dans vos dossiers et de le fournir s'il est exigé par un milieu clinique.		